

ETAGE	TYPE	N° APPARTEMENT
R+1	T2	A121



SURFACES HABITABLES	
Séjour/Cuisine	23,95 m <sup>2</sup>
Chambre	12,80 m <sup>2</sup>
Salle d'eau + WC	7,00 m <sup>2</sup>

**TOTAL surfaces habitables 43,75 m<sup>2</sup>**

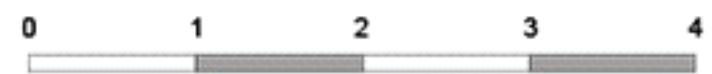
Balcon	5,30 m <sup>2</sup>
--------	---------------------

**TOTAL surfaces privatives 49,05 m<sup>2</sup>**

**LEGENDE**

- Interrupteur simple allumage
- Interrupteur simple allumage lumineux
- Interrupteur va et vient
- P.c. 16a h > 40cm
- P.c. 16a etanche
- P.c. 16a h=1.10m
- P.c. 20a sur circuit specialise (Ll. + l.v.)
- Détecteur Avertisseur Autonome de Fumée
- P.c. 32a sur circuit specialise (cuisson)
- Prise Télévision FM Sat
- Prise Téléphone RJ 45
- Point lumineux en plafond
- Hublot decoratif etanche
- Bandeau lumineux
- Panneaux rayonnant
- Poste Vidéophone
- Commande Volets Roulants
- Prise Hotte à hauteur

LL	Lave-linge		Sèche-serviette
LV	Lave-vaisselle	F	Fenêtre
C	Cuisson	PF	Porte-Fenêtre
R	Réfrigérateur	VR	Volet roulant
TE	Tableau Electrique		Soffite ou Faux-plafond



Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appareillage.  
Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des impératifs techniques de la construction.  
Ce plan a été établi sur la base du Permis de Construire. Il sera complété avec les éléments définis du DCE ainsi que la localisation des équipements électriques et des radiateurs avant signature de l'acte authentique. Les retombées ou faux-plafonds ne sont pas figurés. Les surfaces sont approximatives dans les limites fixées par la réglementation.

Date	29/08/2016
Indice plan Com.	01